



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation (CE) N. 1907/2006

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit

PARALOID(TM) B-72 100%

Utilisation du produit

Produit d'enduction

Fournisseur

SARL ABEMUS
9 rue des Fabriques
68470 FELLERING
TEL : +33(0)3.89.75.95.61

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

URGENCE ABEMUS : +33(0)3.89.75.95.61
ORFILA : +33(0)1.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE et 99/45/CE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est une préparation.

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses pour la santé ou pour l'environnement au sens de la directive 67/548/CE ni de substances pour lesquelles il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition reconnues, présentes en concentrations égales ou supérieures à celles prévues dans la directive 99/45/CE.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion: Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter un médecin si nécessaire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction suivants:

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre d'extinction

Eau pulvérisée

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie: Produit combustible; il brûle vivement en dégageant une chaleur intense.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Se tenir au vent

Eviter de respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

En cas de déversement de ce produit, porter un équipement de protection approprié. Pour toutes recommandations, se référer à la Section 8 "CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE".

En cas d'exposition au produit pendant les opérations de nettoyage, se reporter à la Section 4 PREMIERS SECOURS.

Précautions pour la protection de l'environnement

ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

Méthodes de nettoyage

Le sol peut être glissant : prendre garde aux chutes.

Éliminer toutes sources d'ignition.

Ventiler la zone.

Récupérer le produit répandu sur le sol dans des récipients appropriés pour récupération ou élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le récipient bien fermé. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Les charges électrostatiques peuvent s'accumuler. Utiliser un lien et effectuer une mise à la masse entre l'équipement de transfert et les emballages qui reçoivent le produit, de même que pour toute autre manœuvre qui pourrait produire de l'électricité statique.

Stockage

Conditions de stockage: Ce produit peut brûler : il ne doit être stocké à l'intérieur que si le local est équipé d'extincteurs automatiques. Mise à la terre des récipients métalliques pendant le stockage ou en cours d'utilisation.

Température de stockage: -18,00 - 49,00 °C

Information supplémentaire:

Des vapeurs de monomères peuvent se dégager si le produit est chauffé lors de la mise en œuvre. Se référer à la SECTION 8 pour les différents types de ventilation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite(s) d'exposition

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si existantes.

Contrôle de l'exposition

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains: Gants en coton ou en toile.

Protection respiratoire: Chaque fois que les conditions en milieu de travail nécessitent l'emploi d'un respirateur, il faut adopter un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes 1910.134 de l'OSHA et 2288.2 de l'ANSI ou l'équivalent. Aucune requise si les concentrations dans l'atmosphère sont maintenues au-dessous de la limite d'exposition indiquée dans les 'Information sur les limites d'exposition'. Les respirateurs à adduction d'air filtré devraient être munis de cartouches approuvées par MSHA/NIOSH (ou l'équivalent) pour la protection contre les vapeurs organiques et de filtres N95. En présence d'une

Mesures de protection: Les installations de stockage ou d'utilisation de ce produit doivent être équipées d'un rince-œil.

Mesures d'ordre technique: Utiliser une ventilation aspirante de 45m/min. minimum au point d'émission des brouillards ou vapeurs.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Granulés
Couleur	clair
Odeur	Odeur acrylique
pH	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	non applicable
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible
Point d'éclair	non applicable
Température d'inflammabilité	393 °C évalué
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur relative	Non applicable
Hydrosolubilité	pratiquement insoluble
Densité	0,66 g/cm ³ Masse volumique apparente
Viscosité, dynamique	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Pourcentage de produits volatils	1 % maximum

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses	Aucun à notre connaissance. Ce produit est considéré comme stable. Cependant, éviter les températures supérieures à 260°C. La décomposition thermique est dépendante du temps et de la température.
Matières à éviter	Il n'y a aucune incompatibilité connue pour ce produit.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut engendrer des monomères acryliques. ,
polymérisation	Le produit ne peut pas polymériser

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 rat > 5 000 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 lapin > 3 000 mg/kg
Irritation de la peau	lapin irritation légère
Irritation des yeux	lapin irritation légère

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Précautions pour la protection de l'environnement: ATTENTION : Veillez à ne pas contaminer les égouts et les eaux naturelles.

Élimination

Pour l'élimination, incinérer ce produit suivant la réglementation en vigueur dans une installation agréée.

Code des déchets L'affectation d'un groupe déchet approprié EWC ainsi que d'un code déchet EWC propre à ce produit dépend de l'utilisation qui est faite de ce produit. Contacter les services d'élimination de déchets.

Catalogue des déchets européens (2000/532/EC) L'affectation d'un groupe déchet approprié EWC ainsi que d'un code déchet EWC propre à ce produit dépend de l'utilisation qui est faite de ce produit. Contacter les services d'élimination de déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation pour le transport par route et par rail (ADR/RID)

Non réglementé (Non dangereux pour le transport)

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Non réglementé (Non dangereux pour le transport)

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Non réglementé (Non dangereux pour le transport)

Les classifications transport peuvent varier en fonction du volume de l'emballage et peuvent être influencées par des variations réglementaires régionales ou nationales.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquette

La classification et l'étiquetage ont été déterminés selon les directives 67/548/CEE et 99/45/CEE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

Symboles et indications de danger

Ce produit n'est pas classé dangereux selon les critères des Directives Européennes 67/548/CEE et 99/45/CE incluant leurs amendements (2001/60/CE et 2006/8/CE).

Maladies Professionnelles (R-463-3, France): (Exempt)

EU. EINECS (EINECS): Ce produit satisfait toutes les exigences de l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS).

US. Toxic Substances Control Act (TSCA): Les matières premières entrant dans la composition de ce produit sont soit dans l'inventaire de Toxic Substance Control Act (TSCA) ou soit en sont exemptées.

16. AUTRES DONNÉES

Téléphone en cas d'urgence

Europe	+33(0)3.89.75.95.61
USA	+1-215-592-3000

Légende

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
BAC	Acétate de butyle
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Limite d'exposition admissible
VLE	Valeur limite d'exposition à court terme
TLV	Valeur limite tolérable
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
	La barre dénote une révision de fiche de données de sécurité antérieure.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de

mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Version: 1 . 4

Date de révision: 23.11.2008
Date d'impression: 05.12.2008

Layout 208776